

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 23 JUIN 2017

Date de convocation et d'affichage : 16 juin 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 13H 00.

Étaient présents :
Mmes DUCHENE Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, PATELLI Lise, SAUBLET SAINT MARS Véronique,

MM. BAROIN François, ABEL Jean-Pierre, ARNAUD Jean-Jacques, BALLAND Alain, BERTHOLLE Jean-Paul, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, CHEVALIER Bertrand, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, LANDREAT Pascal, PEUCHERET Alain, RESLINSKI Jean-François, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, VIART Jean-Michel.

Excusés :
MM. GANTELET Bruno, RAGUIN Jacky, SEBEYRAN Marc, Mme ROTA Colette.

Ne prennent pas part au vote : Mme AMILHAU Marie-Pierre, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, **MM.** ARNAUD Jean-Jacques, BAUDOUX Bruno, CHEVALIER Bertrand, GAILLARD Paul, HONORE Nicolas, LEPRINCE Didier.

| | | | | | |
|-------------------------------|---------------------------|---|---------------|-------------------|--------------------------|
| DELIBERATION N°2 | | Renouvellement des adhésions de Troyes Champagne Métropole au sein des organismes à caractère économique | | | |
| RAPPORTEUR | | Bertrand CHEVALIER | | | |
| Nombre de membres : 30 | | Vote | | | |
| Présents | Suffrages exprimés | Pour | Contre | Abstention | Non-participation |
| 26 | 17 | 17 | | | 9 |

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2017

Rapporteur : Bertrand CHEVALIER

**RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
AU SEIN DES ORGANISMES A CARACTERE ECONOMIQUE**

Exposé :

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, Troyes Champagne Métropole accompagne et soutient les initiatives qui contribuent à créer, directement ou indirectement, de la richesse sur son territoire. En outre, le développement des projets portés par Troyes Champagne Métropole nécessite une veille informative constante pour garantir une ingénierie efficace.

Pour répondre à ce double enjeu, Troyes Champagne Métropole souhaite adhérer aux structures suivantes :

AVICCA (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électriques et l'Audiovisuel) :

Association constituée de collectivités territoriales françaises spécialisée, avec pour champ d'intervention les problématiques d'aménagement numérique. Elle anime en ce sens des groupes de travail, constitue des dossiers thématiques, assure une veille juridique et technologique au service des collectivités. Le montant de l'adhésion pour l'année 2017 est de 2 360 € (deux mille trois cent soixante euros).

Biogaz Vallée :

L'association a pour principale mission de fédérer, animer et soutenir la filière industrielle, scientifique et technique relative à la méthanisation. Le montant de l'adhésion pour l'année 2017 est de 5 000 € TTC (cinq mille euros toutes charges comprises).

PALME :

Pionnière dans les démarches de requalification des espaces d'accueil d'entreprises industrielles ou commerciales, l'association PALME a été créée à l'occasion de la signature de la charte PALME. Cette charte, qui intègre les préoccupations en matière d'aménagement paysager, de cohérence urbaine, de maîtrise de la circulation des personnes et des marchandises, de maîtrise des impacts sur l'environnement et de

gestion de territoires, définit la démarche de l'association. Le montant de l'adhésion pour l'année 2017 est de 3 800 € (trois mille huit cents euros).

Club Industries Agricoles, Agro-alimentaires et Agro-industrielles (club I3A) :

Constitué sous forme associative, le club I3A rassemble de nombreuses personnalités de l'industrie agro-alimentaire, de l'agro-industrie et des agro-ressources sur l'ensemble de la région, de la très petite entreprise au grand groupe, de l'amont à l'aval, coopératives ou sociétés privées. Le montant de l'adhésion pour l'année 2017 est de 1 740 € TTC (mille sept cent quarante euros toutes taxes comprises).

Pôle de compétitivité mondial Industrie et Agro-Ressources (IAR) :

L'association a pour mission principale de fédérer les acteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie sur la thématique « Bio-économie » et plus précisément la valorisation économique des ressources végétales non alimentaires. Le montant de l'adhésion pour l'année 2017 est de 2 400€ TTC (deux mille quatre cents euros toutes charges comprises).

Pour information, le montant de ces cotisations relatif à ces associations est inscrit au BP 2017, chapitre 11, ligne 90-6281.

Décision :

Conformément à la délibération N° CC/09/01/17-07 en date du 9 janvier 2017 qui donne pouvoir aux membres du Bureau pour décider du renouvellement des adhésions aux associations,

Il vous est proposé :

- **D'ACTER le renouvellement des adhésions des associations ci-dessus,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

| Vote | PARTICIPANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION | Non-participation au vote |
|------|--------------|------|--------|------------|---------------------------|
| | | | | | |